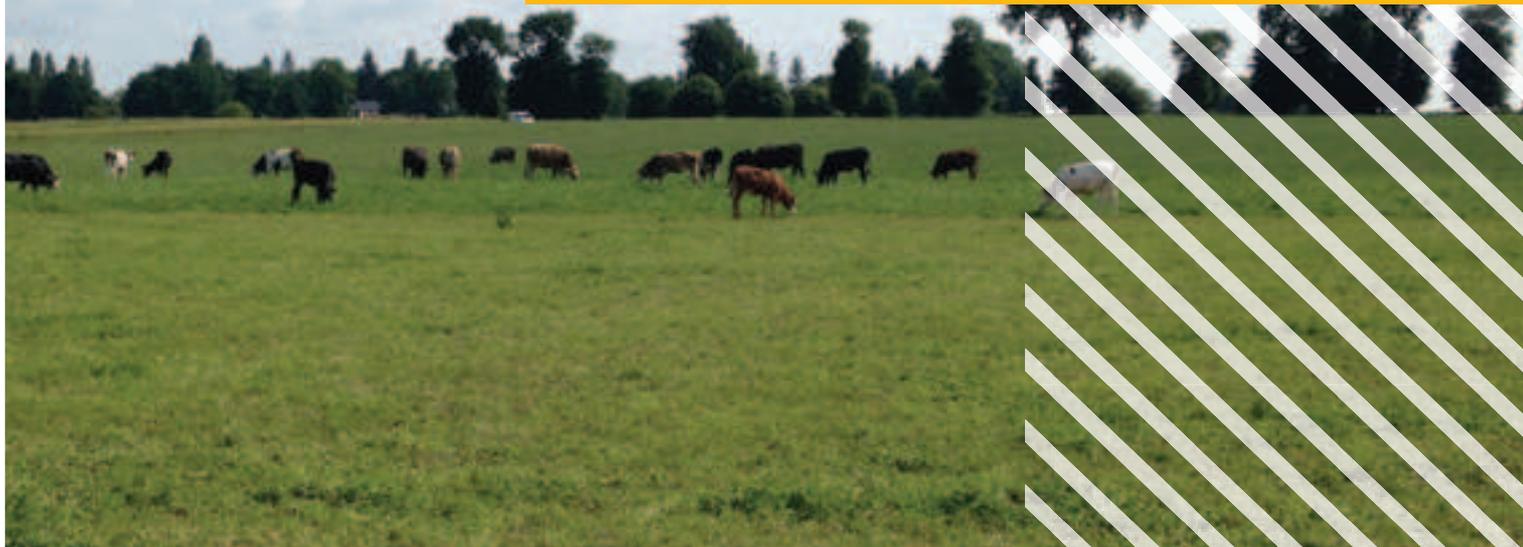
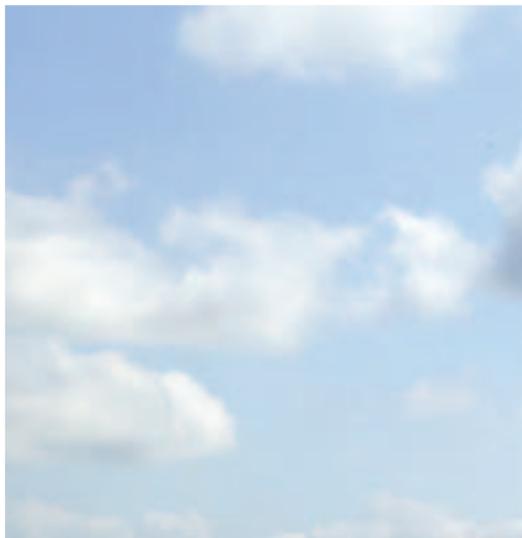


BRETAGNE





BRETAGNE

La Bretagne est une région où l'agriculture tient une place essentielle tant en matière économique que d'utilisation du territoire par l'importance de ses filières de production agricole ou agro-alimentaire. C'est une région d'élevage (bovins lait et viande, porcs, volailles, production d'œufs). Elle demeure également une région légumière de premier plan. La Bretagne est, en particulier, la première région française exportatrice de plants de pomme de terre.

Les cultures dominantes sont les céréales et le maïs avec près d'un million d'hectares, ainsi que les prairies avec plus de 700 000 ha. La production légumière, marché du frais ou de la transformation, représente le quart de la production française. Les choux-fleurs, artichauts, haricots verts, épinards et petits pois sont les légumes les plus cultivés. Les

productions de fruits sont marginales, à l'exception des fraises et des pommes à cidre.

Le climat est tempéré. Il peut être à l'origine de pressions parasites parfois fortes. La protection fongique et la maîtrise des adventices est, par conséquent, une préoccupation constante. Peu perméable, le sous-sol breton favorise le ruissellement de l'eau en surface et un réseau hydrographique dense (1 km/km²). Les pratiques phytosanitaires, inhérentes à ce contexte pédoclimatique et à l'industrialisation croissante des pratiques, expliquent l'attention portée par l'ensemble des acteurs, en zone agricole et non agricole, aux actions d'amélioration de la qualité de l'environnement, de l'eau et de l'air, sous la vigilance attentive des associations et de la société civile.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Suite à la Commission Agro-Ecologie (CAE) fin 2016, les priorités de la feuille de route ont été déclinées en actions et un premier bilan a été établi lors d'une nouvelle CAE le 3 octobre 2018.

En milieu agricole, les 2 actions prioritaires ont été l'accompagnement des agriculteurs dans l'agro-écologie avec la reconnaissance de 34 groupes « 30 000 » sur 2 ans et les aides en matériel. La cohérence des actions sur le territoire (liens avec bassins versants, zones de captage, filières...), l'amélioration du réseau de surveillance biologique, l'attention portée aux herbicides, la compétence des acteurs et la prévention des risques sont également les principaux enjeux pointés. Pour les jardins, espaces végétalisés et infrastructures, les actions d'expérimentation de méthodes alternatives et d'accompagnement des acteurs ont été pour une bonne part mises en œuvre : collectives avec la loi Labbé et vers le 0 phyto, particuliers mais aussi professionnels prestataires vers le jardinage au naturel.



ACTIONS PHARES

BANC PÉDAGOGIQUE DE DÉMONSTRATION DES BONNES PRATIQUES DE PULVÉRISATION

Le CRODIP dispose depuis 2003 d'un banc pédagogique de pulvérisation. L'outil a été complètement repensé et propose dorénavant plusieurs accessoires reconnus quant à l'optimisation et la réduction des produits phytosanitaires.



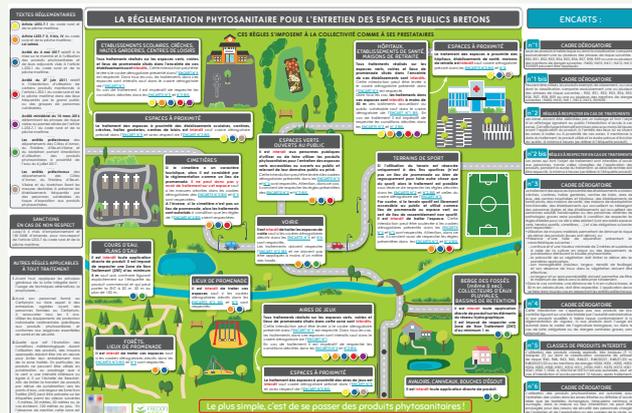
la nouvelle version du banc, conçue en partenariat avec la MFR de Montauban, passe dorénavant par la mise en place d'une régulation électronique avec coupure pneumatique et automatique reliée à un système d'autoguidage. L'outil de démonstration est également amélioré par l'installation d'une circulation continue, des dernières buses homologuées contre la dérive ou encore un kit d'incorporation des produits sans contact. Le banc pédagogique, installé sur une remorque est spécialisé dans la promotion des bonnes pratiques phytosanitaires à destination des applicateurs, étudiants, conseillers, techniciens, animateurs... Il a été soutenu financièrement dans le cadre de l'appel à projets Écopyto 2018.

INFORMATION RÉGLEMENTAIRE AUX COLLECTIVITÉS

Le corpus réglementaire pour l'utilisation des produits phytopharmaceutiques sur les espaces gérés par les collectivités (écoles, trottoirs, hôpitaux, terrains de jeu, etc) est de plus en plus complexe.

Afin d'aider les collectivités à respecter cette réglementation, un poster représentatif de l'ensemble des espaces publics a été réalisé, sur un schéma de type « jeu de l'oie » transformé en parcours en ville. Adressé à l'ensemble des communes bretonnes encore consommatrices de produits, ce document très attendu des services techniques a un double objectif : visualiser rapidement tous les items réglementaires à respecter selon chaque lieu à entretenir et surtout orienter la collectivité vers le « 0 phyto » par mesure de simplification. Ce document réalisé sur financement Écopyto est téléchargeable sur le site de la FREDON Bretagne.

>>> <http://www.fredon-bretagne.com/la-reglementation-phyto-sanitaire-pour-l'entretien-des-espaces-publics-bretons/>.





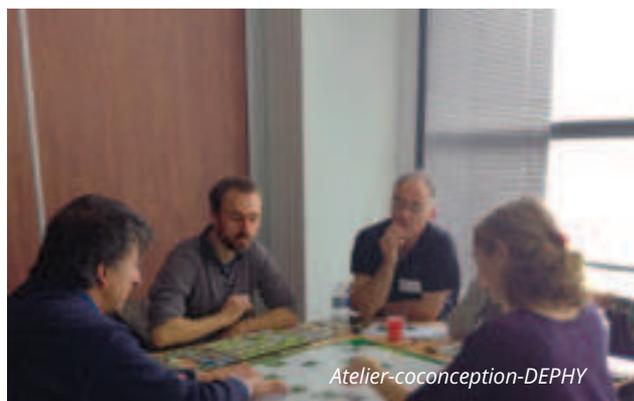
ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Les 14 groupes DEPHY Ferme présents en Bretagne continuent de s'impliquer fortement dans l'acquisition et le transfert de références afin de réduire l'utilisation de produits phytosanitaires.

Le réseau DEPHY a particulièrement communiqué en 2017, avec :

- Plus de 30 actions vers l'enseignement agricole ayant permis de sensibiliser environ 1 000 élèves,
- 43 actions de démonstration autour de DEPHY ayant touché plus de 4 500 personnes,
- Plus de 30 articles dans la presse agricole.



Atelier-coconception-DEPHY

Au niveau de DEPHY Expé, les lauréats de l'appel à projets ont été connus en 2018. En Bretagne, 8 sites DEPHY Expé, nouvellement labellisés, sont présents :

- 4 concernant la filière légumes,
- 2 la filière grandes cultures,
- 3 la filière horticulture.

Le second appel à projets DEPHY Expé en cours permettra peut-être de renforcer ce dispositif.



groupe-DEPHY

30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

Dans la continuité de l'appel à candidatures 2017, un 2^e appel régional a été lancé en 2018. Il a permis de porter à 36 le nombre de groupes 30 000 présents en Bretagne avec plus de 480 agriculteurs bretons accompagnés.

Les groupes proposent de travailler sur la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et/ou de leur impact et/ou du lien riverains - agriculteurs. Ils sont portés par différents acteurs du territoire : Chambre d'Agriculture (16), Distribution (5), CIVAM (7), Agrobio35 (3), FDCETA (4), et CUMA (1).

Afin de faire vivre ce réseau, une journée de rencontre entre les animateurs des groupes 30 000, les IT DEPHY Ferme, la DRAAF et l'AELB a été orga-

nisée le 3 juillet 2018. Cette journée a été riche en échanges et sera à renouveler.



Rencontre 30 000



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

ÉCOPHYTO AU LYCÉE LA TOUCHE

Les élèves des classes de terminales Bac Pro du lycée la touche de Ploermel ont bénéficié de trois journées dédiées aux objectifs du plan Écophyto.



Après une information sur la réglementation encadrant l'usage des produits phytopharmaceutiques, la présentation de la qualité de l'eau en Bretagne vis-à-vis du paramètre pesticide et des voies de transferts dans le milieu aquatique a permis d'engager des échanges instructifs avec et entre les élèves. Une

visite terrain leur a fait découvrir in situ un moyen de limitation des flux ruisselants vers les cours d'eau grâce à des aménagements paysagers de type haies bocagères. Puis, la présentation de l'exploitation, engagée en ferme DEPHY, a apporté des éléments méthodologiques sur les choix des techniques alternatives et les conséquences en terme de rendements, matériels, temps de travail, rentabilité. Ce moment, en salle plénière, a été riche d'enseignements sur les possibilités de réduction des usages, complémentaires aux réductions d'impacts.



SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES LES BULLETINS DE SANTE DU VÉGÉTAL

La Surveillance Biologique du Territoire, mise en place dès 2009, a intégré dans son plan d'actions 2017-2018 les objectifs de la feuille de route établie avec le déploiement d'ÉCOPHYTO 2.

Pour les 6 filières bénéficiant d'un suivi des bioagresseurs, près de 160 Bulletins de Santé du Végétal (BSV) par an ont été diffusés. Des améliorations constantes ont été apportées renforçant ainsi la fiabilité des informations apportées. Les observateurs

sont devenus plus réguliers à partir de 2017 grâce à une meilleure reconnaissance de l'ensemble des notations réalisées et la palette des cultures observées s'est fortement élargie, notamment en légumes avec, par exemple, des suivis sur échalotes et poireau. la présentation des BSV est devenue plus claire avec des niveaux de risque bien identifiés. Ces bulletins sont aussi un bon support pour une communication sur les méthodes alternatives qui y devient de plus en plus régulière.